



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 28 janvier 2020

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Maire de Vernéville
3 Rue du Télégraphe
57130 Vernéville

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le retrait d'un busage sur le cours d'eau de la Mance

Réf : Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\VERNEVILLE\retrait busage metz metropole

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **le retrait d'un busage sur le cours de la Mance**

Ce dossier a été déposé par : Metz Métropole

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

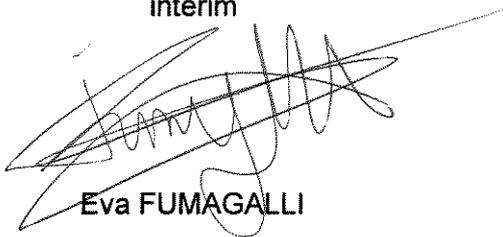
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2020-00041** en date du 28 janvier 2020 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau, Par
intérim

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eva FUMAGALLI', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible due to the cursive style.

Eva FUMAGALLI